

Conférences-débats



LA NOUVELLE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

(loi n°2022-172 du 14 février 2022)



JEUDI 5 OCTOBRE 2023

18 H 15

UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

Faculté Droit, Sciences

Économiques & Gestion - Amphi 150

CAMPUS DE TOHANNIC - VANNES



www.univ-ubs.fr

PROGRAMME

La loi n°2022-172 du 14 février 2022 a créé une nouvelle Entreprise Individuelle, dans le but de protéger les biens à usage privé de l'entrepreneur individuel commerçant, artisan, agriculteur, ou professionnel libéral.

Elle est entrée en application le 15 mai 2022. Mais sa rédaction fait naître de multiples interrogations : délimitation des patrimoines personnel et professionnel ; intérêt du choix de la séparation de biens ; distinction avec la structure

sociétaire ; régimes fiscal et social du nouveau dispositif ; transmission de cette nouvelle forme d'entreprise ; incidences sur les procédures collectives ; spécificités du dispositif dans le domaine agricole...

Après un rappel des principales incidences du texte, il s'agira de débattre de ces questions avec les intervenants, enseignants-chercheurs et praticiens.

Temps 1 : MORCEAUX CHOISIS

- **La délimitation des patrimoines personnel et professionnel**
Brigitte LOTTI, enseignant-chercheur HDR, Université Bretagne sud, Lab-LEX
- **Incidences sur les régimes matrimoniaux (spécialement : la séparation de biens conserve-t-elle son utilité ?)**
Elise LHERITIER, enseignant-chercheur, Université Bretagne sud, directrice du Lab-LEX
- **Distinction avec les instruments juridiques classiques (société et fonds de commerce)**
Caroline CHABAULT-MARX, enseignant-chercheur, Université Bretagne sud, Lab-LEX
Adèle ATANI, enseignant-chercheur, Université Bretagne sud, Lab-LEX
- **Les régimes fiscal et social de l'Entrepreneur Individuel**
Julian LOURO, expert-comptable, chargé de cours
- **La transmission universelle du patrimoine professionnel de l'Entrepreneur Individuel**
Léa LUCIENNE, enseignant-chercheur, Université de Limoges, CREOP
- **Incidences sur les procédures collectives**
Gérard BODELET et Sophie LONG, mandataires judiciaires
Océane MALAU, greffière associée au Tribunal de commerce de Vannes
- **L'Entrepreneur Individuel, exploitant agricole**
Fabienne LABELLE, enseignant-chercheur HDR, Université de Tours, IRJI François Rabelais

Temps 2 : DÉBAT AVEC LA SALLE

La conférence-débat se déroulera le 5 octobre 2023 à partir de 18h30
(entrée libre et accueil du public à partir de 18h15)

Amphithéâtre 150

Faculté de droit de l'Université Bretagne sud

Campus de Tohannic (GPS : 47.645368, 2.7522048)

Direction scientifique : Brigitte Lotti, enseignant-chercheur, Université Bretagne sud, membre du laboratoire de recherche en sciences juridiques Lab-LEX (UR 7480)